

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 429 publiée le 4 mars 2014

LA CÉLÉBRATION QUOTIDIENNE DE LA FORME EXTRAORDINAIRE EN LA CATHÉDRALE DE FRÉJUS

Un diocèse français sans problème de vocations et attractif pour les prêtres, quelle que soit leur sensibilité ? Un diocèse qui, du coup, ne compte pratiquement pas d'église sans prêtre ? Ce diocèse, car il existe bel et bien, c'est celui de Fréjus-Toulon. Le secret en est tout simplement le très grand « réalisme » pastoral de l'équipe diocésaine qui accueille clercs ou futurs clercs tels qu'ils sont, en respectant leur identité propre, à la seule condition qu'ils aient une vraie volonté d'évangélisation.

De fait, un espace de vraie liberté chrétienne s'est établi dans le diocèse que guide aujourd'hui Mgr Rey ; et de véritable paix liturgique comme en témoigne l'établissement, pour le plus grand bien de tous, d'une filière *Summorum Pontificum* au sein même du séminaire diocésain. À bien des égards, le diocèse de Fréjus-Toulon est certainement celui où l'esprit du *Motu Proprio* s'est le mieux développé, au point que de plus en plus de prêtres de paroisse ouvrent d'eux-mêmes, au sein de leur pastorale, une « fenêtre » pour la liturgie traditionnelle.

C'est ce dont nous voulons donner aujourd'hui un exemple très concret à travers celui de la cathédrale de Fréjus, seule cathédrale française où la forme extraordinaire du rite romain est célébrée tous les jours !

I - HISTOIRE D'UNE MESSE

Chambéry, Nîmes, Verdun, Noyon, Cayenne, Toulon et Fréjus. Voici les sept cathédrales françaises qui offrent, au moins une fois, par mois une célébration selon la forme extraordinaire du rite romain à leurs fidèles. Dans trois d'entre elles seulement, celle-ci est offerte au moins tous les dimanches : à Saint-François-de-Sales de Chambéry (9h30), à Notre-Dame de Noyon (18 heures) et à Saint-Léonce de Fréjus... à 7h30 ! En dépit de cet horaire dominical difficile, cette dernière est toutefois la seule cathédrale française à offrir l'application quotidienne du *Motu Proprio Summorum Pontificum*.

Jusqu'en 1957, le diocèse de Fréjus-Toulon n'avait pour siège épiscopal que celui de Fréjus, et le baptistère de la cathédrale Saint-Léonce témoigne de l'ancienneté d'un diocèse qui remonte au IV^e siècle. Aujourd'hui, la cathédrale est le siège d'une des deux paroisses de Fréjus et est desservie par quatre prêtres : un curé, d'origine polonaise, deux vicaires et un prêtre auxiliaire.



C'est le prêtre auxiliaire, l'abbé Forestier, qui a commencé à célébrer la forme extraordinaire dans la cathédrale en 2011, à l'invitation de l'abbé Bousand qui assurait alors l'intérim à Saint-Léonce, en plus de sa charge de curé de Saint-Aygulf. Le désir de l'abbé Bousand était de suppléer à l'absence de messe à la cathédrale le lundi (jour de repos des prêtres titulaires) et le samedi matin, afin de s'assurer qu'il n'y ait plus un jour sans mystère eucharistique à Saint-Léonce. Comme lui-même appliquait le *Motu Proprio* l'été dans sa paroisse de Saint-Aygulf pour répondre à la demande des vacanciers, il n'avait aucun problème à faire appel à un prêtre célébrant la forme extraordinaire, d'autant plus que le diocèse de Toulon est notoirement très ouvert en la matière.

Depuis 2011, l'abbé Forestier, devenu entre-temps exorciste du diocèse, célèbre donc chaque lundi et samedi la messe traditionnelle à 9 heures. L'assistance minimum y est d'une dizaine de personnes.

C'est en 2012, par la nomination comme vicaire de l'abbé Brustenga, que la célébration de la forme extraordinaire est devenue quotidienne à la cathédrale. L'abbé Brustenga, prêtre espagnol ordonné en 1986, a commencé par célébrer à 7h30 le matin, dimanche compris. Désireux de permettre à davantage de fidèles de participer, en particulier aux jeunes, il a décidé d'avancer l'horaire des messes des jours de semaine à 7 heures afin que les lycéens puissent arriver à l'heure en cours. La forme extraordinaire est donc offerte tous les jours à Saint-Léonce et même doublement le lundi et le samedi.

D'après l'un des fidèles réguliers de Saint-Léonce, l'assistance aux messes très matinales de l'abbé Brustenga est passée de quelques unités au début à une vingtaine de personnes aujourd'hui. Il faut dire que l'abbé pratique un apostolat dynamique et efficace comme en témoigne un fidèle :

- J'ai suivi les Exercices de saint Ignace au Monastère Saint-Joseph de Cotignac et le prédicateur m'a vivement encouragé à aller à la messe en semaine pour persévérer dans mes résolutions, ce que je n'avais jamais fait. Comme je suis lycéen à Fréjus, il m'a dit qu'il y avait la messe tous les matins à la cathédrale de Fréjus. J'y suis allé et j'ai découvert que c'était la messe en latin (sic !), que je ne connaissais pas vraiment. J'ai accroché et y participe désormais régulièrement.

Quant à l'horaire matutinal, voici ce qu'en dit ce fidèle :

- Vous savez, se lever très tôt et assister à une belle messe avant d'aller en cours, ce n'est pas vraiment un sacrifice. Au contraire, même. « Dieu premier servi », disait sainte Jeanne d'Arc, c'est le meilleur moyen de bien commencer la journée !



II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

En 2014, une assistance de vingt fidèles à une messe à 7 heures du matin en semaine, c'est un don du Ciel que beaucoup de curés aimeraient avoir. Le zèle pastoral du prêtre qui célèbre cette messe y trouve sa récompense. Bien sûr, un résultat aussi « extraordinaire » n'est possible que grâce au climat de paix qu'a su instaurer l'évêque de Fréjus-Toulon dans son diocèse et à la bonne volonté du curé, le père Warowny, pourtant d'une sensibilité liturgique toute différente.

Bref, c'est à une application parfaitement sereine et conforme à l'esprit qui animait Benoît XVI lors de la promulgation du *Motu Proprio Summorum Pontificum*, que l'on assiste en la cathédrale de Fréjus. Que demander de mieux ?

Un petit quelque chose, un petit rien...

Une dizaine de fidèles aux messes de 9 heures des lundi et samedi, une vingtaine à celles de 7 heures (ou 7h30 le samedi), cela représente un noyau d'une trentaine de personnes qui assistent en semaine à la messe selon la forme extraordinaire du rite romain à Fréjus. Trente fidèles réguliers en semaine, au bas mot, c'est par expérience au moins 150 âmes susceptibles d'assister à une messe dominicale proposée à un horaire familial, soit entre 9h30 et midi. Surtout qu'il existe un réservoir naturel de fidèles parmi ceux qui vont à la messe à Saint-Raphaël, commune jumelle de Fréjus, dont la paroisse est desservie par la communauté Saint-Martin. Celle-ci y célèbre la messe de Paul VI de façon classique le dimanche soir et répondrait au désir de nombreuses familles si, tout en continuant à mettre en place une saine réforme de la réforme, elle décidait de leur offrir les bienfaits de *Summorum Pontificum*.

En effet, si l'application de *Summorum Pontificum* à Fréjus est à mettre à l'initiative des prêtres, il faut savoir que, dès 2008, une demande avait été formalisée par les fidèles sur l'agglomération regroupant les villes de Fréjus et de Saint-Raphaël. Non satisfaite à l'époque, cette demande pourrait aujourd'hui être pleinement entendue en offrant tout simplement aux fidèles un horaire familial le dimanche.

Ce créneau familial existe. Aujourd'hui, les messes dominicales à la Cathédrale sont dites à 7h30 (en forme extraordinaire), à 9h, 10h30 et 18h30 (en forme ordinaire). Le créneau de midi, tardif certes mais encore très acceptable pour bien des familles, est donc libre. Une messe dominicale à un horaire plus familial : confions cette intention de prière à saint Léonce, premier évêque de Fréjus.



